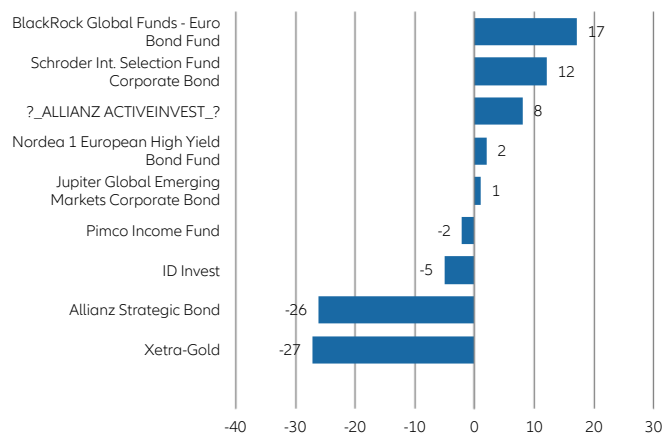


STRUCTURE DU PORTEFEUILLE DU FONDS INTERNE

Contribution des fonds sous-jacents à la performance



Positions (en % de la valeur de marché)

SCHRODER INTL EURO CORP-CAC	20,06
ALLIANZ STRATEGY 50-WT EUR	16,93
ALLIANZ ACTIVEINVEST BAL-WTE	13,09
BGF-EURO BOND-A2 EUR ACC	9,98
PIMCO GIS-INCOME FUND-INSEHA	9,97
ALLIANZ-STRTGIC BND-WT9 H2 E	9,90
IDINVEST PRIV VALUE EUROPE 3	5,07
NORDEA 1 EUR HGH YLD-BI-EUR	5,02
JGF GLO EM CORP BOND-I EUR A	5,02
XETRA-GOLD	4,95
Total	99,99

ATOUTS

- + Optimisation du risque/return dans un contexte de fonds peu volatil
- + Diversification et combinaison des: gestionnaires de fonds internes (Groupe) et externes, stratégies active et passive, classes d'actifs
- + Le suivi et rééquilibrage, si nécessaire, de l'allocation pour qu'elle reste en ligne avec l'allocation cible
- + L'analyse régulière des performances des fonds sous-jacents / gestionnaires fait partie de la gestion du fonds de fonds. Un fonds sous-jacent ou un gestionnaire peut être remplacé si nécessaire
- + Régime fiscal avantageux selon la législation actuelle

RISQUES

- Absence de garantie de capital
- Changement de gestionnaire ou de stratégie d'investissement
- Changement de fonds sous-jacent dû à une disponibilité réduite ou une indisponibilité d'un fonds
- Hausse des taux d'intérêt
- Chute des bourses

INFORMATIONS CLÉS DU FONDS SOUS-JACENT

Société de gestion	Allianz Global Investors
Date de création	18/01/2019

GESTIONNAIRE DE FONDS

Vincent Poncet

**COMMENTAIRE DU GESTIONNAIRE**

Durant le mois de février, nous avons effectué un premier transfert de la moitié de la position en Allianz Strategy 50 vers de l'Allianz ActiveInvest. La meilleure performance d'ActiveInvest nous a incité à faire le switch progressif que nous allons finaliser pour l'entière de la position en mars. Parallèlement, nous comptons augmenter la part d'AGI Strategic Bond Fund qui a prouvé sa corrélation négative en 2020 et nous aidera certainement lors de la prochaine crise. Le fonds Allianz GI Defensive Mix baisse encore légèrement en février suite notamment à la forte chute de l'or depuis le début de l'année (-6,95%) et du fonds dynamique obligataire d'AGI (-3,45%). Le contributeur positif le plus important est ActiveInvest. Les marchés obligataires sont encore pénalisés par la hausse des taux et il est probable que les banques centrales annoncent leurs intentions pour calmer le marché obligataire. Le marché actions par contre semble reprendre confiance après l'incertitude de début d'année. Le nouveau président américain veut soutenir l'économie dès le début de son nouveau mandat et projette un plan de grande ampleur à cet effet.

REMARQUES IMPORTANTES

- Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires, le document d'informations spécifiques, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Invest doit être au moins égal à 6.200 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. Les versements planifiés sur le contrat Plan for Life + doit être au moins égal à 600 euros par an, 300 euros par semestre, 150 euros par trimestre ou 50 euros par mois. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be > Liens directs > Valeurs d'inventaire des fonds d'investissements (branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat au service Gestion des plaintes d'Allianz Benelux : Boulevard du Roi Albert II 32, 1000 Bruxelles, tél. 02/214.77.36, fax 02/214.61.71, plaintes@allianz.be, www.allianz.be. Si vous n'êtes pas satisfait suite à la réponse de notre service Gestion des plaintes, vous pouvez prendre contact avec l'Ombudsman des Assurances : Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, tél. 02/547.58.71, fax 02/547.59.75, info@ombudsman.as, www.ombudsman.as. Allianz Benelux, en sa qualité d'assureur, est tenue de participer à une procédure de règlement extrajudiciaire des litiges de consommation. Le Service de l'Ombudsman des Assurances est une entité qualifiée pour rechercher une solution à un litige extrajudiciaire de consommation.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

² Les rendements sont une combinaison :

- d'une simulation de la performance réalisée par les fonds sous-jacents et d'autres investissements avant la création d'Allianz GI Defensive Mix, dont les frais de gestion imputés au contrat ont été déduits et

- de la performance de ce fonds interne depuis sa création, dont les frais de gestion imputés au contrat sont déjà inclus dans la valeur nette d'inventaire.

Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le compartiment dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Allianz Global Investors GmbH, Luxembourg Branch, société de Gestion de Portefeuille agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht. GmbH aux capitaux propres de 49.900.700 €. HRB (registre de commerce) 9340 - Frankfurt am Main. 6A, route de Trèves - L-2633 Senningerberg, Luxembourg - Tél. : +35 2 463 463 - 1. www.allianzgi.com

